

Mythologie, Paris, 1627 - X [23] : Des Parques

Auteur(s) : Conti, Natale ; Montlyard, Jean de (traducteur) ; Baudoin, Jean (éditeur)

[Voir la transcription de cet item](#)

Collection Mythologia, Francfort, 1581 - Livre X

Ce document est une transformation de :

[Mythologia, Francfort, 1581 - X \[23\] : De Parcis](#)

Collection Mythologia, Venise, 1567 - Livre X

Ce document est une transformation de :

[Mythologia, Venise, 1567 - X \[23\] : De Parcis](#)

Collection Mythologie, Lyon, 1612 - Livre X

Ce document est une révision de :

[Mythologie, Lyon, 1612 - X \[23\] : Des Parques](#)

Collection Mythologie, Paris, 1627 - Livre III

[Mythologie, Paris, 1627 - III, 06 : De Cerbere](#) a pour résumé ce document

Informations sur la notice

Auteurs de la notice Équipe Mythologia

Mentions légales

- Fiche : Projet Mythologia (CRIMEL, URCA ; IUF) ; projet EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Images : BnF, Gallica

Citer cette page

Conti, Natale ; Montlyard, Jean de (traducteur) ; Baudoin, Jean (éditeur),
Mythologie Paris, 1627 - X [23] : Des Parques, 1627

Projet Mythologia (CRIMEL, URCA ; IUF) ; projet EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 31/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Mythologia/items/show/1288>

Copier

Présentation du document

PublicationParis, Pierre Chevalier et Samuel Thiboust, 1627
ExemplaireParis (France), BnF, NUMM-117380 - J-1943 (1-2)
Formatin-fol
Langue(s)Français
Paginationp. 1053-1054

Des dieux, des monstres et des humains

Entités mythologiques, historiques et religieuses [Parques](#)
Notice créée par [Équipe Mythologia](#) Notice créée le 30/04/2018 Dernière
modification le 25/11/2024

Car sous cette fiction ils ont exprimé les soucis & chagrins attristans voire bourselans les consciences à l'article de la mort, pour détourner les survivans de toutes maluertations. Et dès que les trespassiez arrivoient sur le bord desdites rivières, s'il se trouuoit quelque ame qui fust là descendue par quelque moyen illegitime, à laquelle on n'eust rendu le dernier devoir, elle auoit tout loisir de se proumener devant qu'estre receue en la barque de Charon. Mais toutes celles qui estoient touchees d'une vraye repentance de leurs pechez, & colloquoient toute leur esperance en la clemence & bonté de Dieu, il les passoit volontiers. Tout cela ne tend qu'à nous rendre gens de bien; comme ainsi soit que la preud'homme est ordinairement accompagnée de joie, de contentement en l'ame, & de confiance: & combien que nos forces soient trop débiles pour atteindre à ce point, toutefois quand nous y apportons une bonne volonté, Dieu supplie à nos imperfections & à nos defauts,

Explication Physique de Cerbère.

Cerbère reçoit avec caresse les ames deualees aux Enfers: si puis après elles pensent sortir & retourner au monde, il leur fait tant de frayeurs par ses abois espouventables qu'elles n'osent crouler. Cela ne signifie rien autre que la nature des choses qui se plaist en la naissance des creatures, & se fâche de les voir mourir. Par tels contes les Anciens signifioient l'immortalité des ames: car les Pythagoriciens ont enseigné que les ames estoient de toute éternité, & qu'elles estoient transmises du ciel en corps humains comme à des Enfers: à la venue desquelles nature s'efouyt, & se contriste quand elles veulent retourner aux ciels.

Explication Morale.

Cerbère est l'auarice & c'uoitise des richesses qui les caresse à leur venue, mais s'afflige & se deult quand elle voudra faire des frais, fussent-ils nécessaires. Il a plusieurs testes: d'autant que d'une seule source d'auarice decourent plusieurs meschancetez: & nul ne peut estre en même temps auare & homme de bien; veu que l'auarice & la probité se font perpetuellement la guerre.

Des Parques.

Les Anciens ont tenu les Parques pour Deesses très-puissantes, qui tinssent en leur subjection toutes creatures; & les ont dites filles de Jupiter & de Themis, d'autant que selon la doctrine des Pythagoriciens, qui cenoient que les ames ne fistent que passer de corps en corps, Dieu despartoit de chacune ame tel corps & telle condition que meritait la première façon de vivre qu'il auoit suivi: ou parce que Dieu

par la sagesse recompensoit vn chacun selon ses merites , ou de salut , ou de supplice . Et d'autant que les Anciens ignoroient la cause de cette division , ils croyoient que tout se maniaist à l'appetit du destin , ou selon l'ordonnance des Parques . Ainsi donc les plus sages d'entre eux enseignans par causes inconnues , que rien ne se passoit sinon par la prouidence de Dieu , ont laisse leur posterité heretiere de cette tradition touchant les Parques .

Des Iuges Infernaux.

ET pour montrer que ce n'estoit pas seulement durant cette vie , mais après la mort aussi , qu'un chacun receuoit le salaire de ses bien-faits , ou la punition de ses malefices , & que rien ne s'accomplissoit que Dieu n'en determinast ; ils establirent des Iuges aux enfers pour faire vne exacte recherche de la vie que chacun auroit mené , & en prononcer tel arrest qu'ils trouueroient estre raionnable . Car il n'estoit pas conuenable que les ames sortissent des Enfers pour l'entrer en d'autres corps selon leurs merites , ou qu'elles fussent salariees après leur mort sans avoir esté premierement iugees ; & pour ce faire trois Iuges furent deputez , lesquels pour ce que tous pechez estoient curables ou incurables , veniens ou mortels , ils commandoient qu'on emmenast les ames guerissables en vn certain lieu , iusques à ce qu'elles fussent suffisamment purgées des taches & souillures qu'elles auoient attiré de leurs pollutions humaines . Mais celles qui par la contagion de leurs forfaits estoient atteintes d'ulcères incurables , illes faisoient ietter comme à la voirie en vn abyssme tres-prosoud qu'ils appelloient Tattare . Ceilles qui par grande innocence auoient vécu en sainteté & crainte de Dieu , & qui se trouuoient estoignées de toute ordure & pollution humaine , on les emmenoit en des lieux tres-plaisans , tant à cause de leur fertilité en toutes sortes de biens , que pour estre scitez sous vne perpetuelle température du ciel . Ainsi nous exhortoient les Anciens à bien religieusement vivre : d'autant que si quelqu'un durant sa vie eschappe la punition de ses malefices , certes après sa mort il n'en pourra fuyr le supplice .

Des Eumenides.

Mais afin que personne ne presumaist de celer ses pechez , ces Iuges eurent pour ministres & executeurs de leur iustice les Furies hideuses & espouventables , que les Grecs nomment Erynnes & Eumenides , lesquelles nous avons dit n'estre autre chose que les aiguillons & remords de conscience , estans filles de tels parent que nous avons ouy . Car personne n'apoint de plus cruel bourreau ny de plus irreprochable témoin que sa propre conscience . Or pour dire en vn mot l'intention des Anciens en cette Fable , ils ont voulu signi-